



# LE PETIT ECHO



## Le mot du maire

Alors que les citoyens y sont peu sensibilisés, une réforme profonde des collectivités territoriales, et notamment des communautés de communes, progresse à grands pas sous l'impulsion l'état .

Cette réforme dont on parle depuis quelques temps vise à regrouper les intercommunalités trop petites ou insuffisamment structurées et à intégrer les communes encore isolées, pour atteindre un objectif louable, une meilleure efficacité!

La Communauté de Communes du Carembault ne figurait pas dans la cible des intercommunalités concernées selon les critères définis par la loi. Pourtant le Préfet de Région qui dispose d'un pouvoir d'incitation dans un premier temps, et de décision dans un second temps, a proposé une carte de regroupement des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale plus ambitieuse que celle prévue par la loi. On ignore pourquoi.

De ce fait la CCC ainsi que les communautés voisines se trouvent concernées par le projet du Préfet.

Dans les trois prochains mois, des choix vont donc s'imposer aux élus des communes et aux délégués communautaires :

- Avec qui se regrouper ?
- Qui souhaitera ou acceptera une fusion avec la CCC ?
- Quelles compétences pourra exercer la future intercommunalité ?
- Quelles seront les conséquences financières et juridiques de cette fusion pour la CCC et ses habitants ?

Voilà quelques questions difficiles auxquelles nous devons répondre dans un délai très court, pour ne pas dire trop court, dicté par le calendrier de la réforme.

Nous voulons aborder ces questions dans un esprit ouvert mais qui restera avant tout guidé par l'intérêt de nos concitoyens et le bon sens. Vous serez, bien entendu , informés des orientations futures.

Bernard CORTEQUISSE

## Sommaire

- page 1  
Le mot du maire
- page 2  
Communauté de Communes du Carembault  
A savoir
- page 3  
Actualités
- Page 4  
Travaux Environnement
- Page 5  
Développement Durable  
Biodiversité
- Page 6 et 7  
Animations  
Ecole  
Associations  
Bibliothèque
- Page 8  
Site de la commune  
Etat civil  
A vos agendas



## Voirie

**P**oursuite du programme de réfection des trottoirs rue du Général de Gaulle .

Suite à ces travaux, les caniveaux ont été nettoyés exceptionnellement par l'Association Minos.



Il est rappelé qu'il incombe à chaque foyer, propriétaire ou locataire, de procéder au nettoyage des trottoirs ( feuilles mortes, mauvaises herbes, papiers ) et des caniveaux en façade afin d'assurer la propreté et l'efficacité de ces derniers en cas de fortes précipitations.



## Zac de La Neuville

**A**vec la lourdeur administrative que, malheureusement, nous rencontrons régulièrement, le dossier est maintenant relancé. Les élus de la Communauté de Communes du Carembault ont approuvé la création de notre zone d'aménagement lors du conseil communautaire du 29 mars. Il ont également décidé que la création de la ZAC serait réalisée par une concession d'aménagement public. La CCC consulte actuellement pour sélectionner une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage qui l'accompagnera dans cette démarche.

**P**arallèlement une modification du Plan d'Occupation des Sols va être lancée tout prochainement pour pouvoir intégrer la future ZAC. Une procédure de passage au PLU ( Plan Local d'Urbanisme ) a donc été votée par les membres du Conseil Municipal. Elle se mettra en route dans les prochaines semaines, dès que nous aurons pu obtenir l'accord des services de l'Etat.



Pour tout contact,  
Tél: 03.20.97.79.95  
Fax : 03.20.96.95.37  
[contact@cccarembault.org](mailto:contact@cccarembault.org)

## A savoir

### Semi-marathon de Phalempin

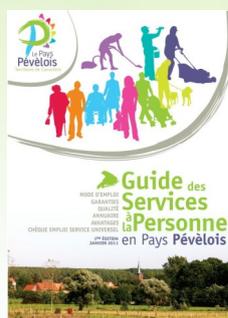
**L**e semi-marathon de Phalempin se déroulera le dimanche 19 juin 2011.

Les accès pour Phalempin ainsi que la portion de la RD8 traversant la forêt , située entre le « leu pindu » et Attiches seront fermés de 9h à 12h .



### Guide des services à la personne du Pays Pévélois.

**C**e guide a été lancé le 22 janvier à La Neuville présente l'annuaire des professionnels travaillant dans le secteur sur les services à domicile qui permettent une aide ponctuelle ou régulière auprès des familles, des personnes âgées, handicapées, convalescentes ou dépendantes. Vous pouvez consulter ce guide et le télécharger sur le site de la commune de La Neuville.



## Centres aérés

**L**es inscriptions aux centres aérés de Phalempin pour juillet et août s'effectuent du 17 mai au 17 juin de 16h30 à 18h30 au service municipal jeunesse de Phalempin rue Léon Blum.

Se munir du carnet de santé et de l'attestation d'allocataire de la CAF.

La Commune aide financièrement à hauteur de 6€ par jour et par enfant.

Toute information complémentaire au 03 20 58 06 03.



# Actualités

## Recevoir les flashes infos par courrier électronique.

Vous pouvez recevoir des informations pratiques concernant les animations, la collecte des déchets, les inscriptions sur les listes électorales, la bibliothèque... directement dans votre boîte mail en vous inscrivant à partir du site de la commune:

([www.mairiedelaneuville.eklablog.fr](http://www.mairiedelaneuville.eklablog.fr)) en cliquant sur le bouton « m'inscrire » dans la rubrique « recevoir les flashes infos ».



### Chemin des jardins

Une portion de chemin située derrière le restaurant du Leu Pinou a été aménagée. Cette partie était particulièrement boueuse. L'ajout de matériau a permis de surélever et d'élargir ce passage qui permet de rejoindre La Neuville en évitant la RD8. Rappelons que ce chemin est inscrit au chemin de grande randonnée. (GR 121)



## Sécheresse : Franchissement du seuil de vigilance



Le bassin de la Marque et de la Deûle a été placé en zone de vigilance ce qui entraîne une surveillance des conditions hydrologiques renforcée et une utilisation raisonnée et économe de l'eau dans chaque foyer. En cas d'aggravation, des mesures plus restrictives pourront être activées par arrêté préfectoral.

## Changements de dates de collecte.

### Tri sélectif et bio déchets

**Samedi 4 Juin** en remplacement du jeudi 2 juin (Jeu de l'Ascension)

### Ordures ménagères

**Samedi 11 Juin** en remplacement du lundi 13 juin (lundi de Pentecôte)

### Tri sélectif et bio déchets

**Samedi 16 Juillet** en remplacement du jeudi 14 juillet (Fête Nationale)



### Ordures ménagères

**Samedi 13 Août** en remplacement du lundi 15 août (Assomption)

## A savoir

### Poubelle endommagée

Appelez le numéro gratuit au 0800340199 le matin en vous munissant du n° à 8 chiffres incrusté en blanc derrière le bac de tri sélectif.



### Collecte des déchets

La collecte des déchets non recyclables appelée « queue de tri » s'effectue le lundi matin dans notre commune. **Les sacs de déchets doivent être déposés sur le trottoir au plus tôt le dimanche après 18h**

### Horaires d'été déchetterie Thumeries Du 1er avril au 30 septembre

La déchetterie est ouverte en semaine de 9h à 11h45 et de 13h à 18h45 et le dimanche de 9h à 11h45.



### Formation compostage

Le Symideme recherche des personnes volontaires pour suivre la formation de guide-composteur en septembre.

Les guides-composteurs sont chargés de quelques réunions d'information auprès de la population et remettent les composteurs individuels. S'adresser en mairie.

## Travaux / Environnement

### Respectons notre voisinage

La saison estivale est celle des travaux extérieurs tels que, la tonte des pelouses, la taille des haies, l'aménagement d'une nouvelle terrasse,...

Mais vous aspirez aussi à des moments de calme et vous voulez apprécier les rencontres en famille, entre amis où chacun profite du soleil et du barbecue, de la lecture d'un roman dans le fauteuil, de la sieste à l'ombre du feuillage.

Afin de concilier travaux de jardin et moments de convivialité et de repos, nous vous invitons à respecter scrupuleusement les horaires d'utilisation des engins à moteur tels que tondeuses à gazon, tailles haie, motoculteurs, broyeuses de végétaux...

L'utilisation des engins à moteur est autorisée :

- en semaine de 8h30 à 12h et 14h à 19h.
- les dimanches et jours fériés uniquement le matin de 10h à 12h.



### Aménagement du rond point.

La commission environnement a sollicité des étudiants en 1<sup>ère</sup> année de BTS

« aménagement paysager » de l'institut de Genech afin de proposer un projet pour l'entrée du village au Leu Pindu.

Les étudiants sont venus début mars pour découvrir le site, les contraintes à respecter et l'esprit de la démarche. Les 25 étudiants travaillent en groupe et présenteront une étude complète courant juin.



### Equipement communal

Afin de pouvoir ranger correctement les matériels et outillages d'Olivier la commune va construire prochainement un chalet faisant office de garage (stockage du tracteur, de la remorque, de la tonne à eau ...).

L'implantation est prévue au fond du terrain communal situé derrière le cimetière. Le permis de construire a été validé récemment par les services de l'équipement.

La construction aura lieu cet été.

### Maisons fleuries

Cette année encore, nous vous proposons de participer aux « maisons fleuries ». L'inscription, gratuite et ouverte à tous (voir bulletin joint au Petit Echo, est à déposer en mairie avant le 15 Juin). Chaque participant est récompensé puisqu'il contribue à rendre notre village plus charmant.



### A savoir

#### Opération « Tranquillité vacances »

Durant votre absence, les services de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier de ce service, **vous devez vous inscrire avant votre départ**, en remplissant un formulaire disponible à la gendarmerie de Phalempin.

En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets dans la journée... En cas de retour inopiné ou de modification de la date et/ou de la durée de vos congés, n'oubliez pas de prévenir la brigade de gendarmerie de Phalempin.

#### Avis d'enquête publique

#### Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés. (P.E.D.M.A)

Le PEDMA a pour objectif la mise en cohérence de la gestion des déchets ménagers sur le territoire départemental. Il vise à améliorer la réduction des déchets à la source, mieux les valoriser et optimiser les outils existants. Ce document doit servir d'assise à la mise en œuvre par les collectivités locales de filières de gestion des déchets plus modernes et plus respectueuses de l'environnement et de la santé publique. Cette enquête est ouverte jusqu'au 6 juin inclus. Il est consultable en mairie, au point enquête de Seclin (8h30/12h et 13h/17h) et sur le site du Conseil Général ([www.cg59.fr](http://www.cg59.fr)).

## Développement durable : Conseils.

### Pour un jardin de la biodiversité !



Un jardin ne se doit pas d'être forcément « propre ».

Des fleurs dans le gazon, c'est joli et cela attire les insectes pollinisateurs.

Accueillons les insectes dans notre jardin en leur proposant des fleurs dites « sauvages » (pâquerettes, coquelicots, bourrache, orties, consoudes) ou des haies fleuries.

10% des produits phytosanitaires atteignent leur cible, le reste est disséminé dans l'environnement. Une goutte de pesticide suffit à polluer plusieurs centaines de litres d'eau.

Pour nos plantes, appelons à la rescousse d'autres plantes : **la pharmacie verte**. Il faut chercher à réguler les populations plutôt que de les éradiquer. Derrière le ravageur, il y a une chaîne alimentaire qui s'appuie sur lui et fera de toute façon le travail à votre place : On a jamais vu les coccinelles faire une grève de la faim !

Pour venir au secours des plantes nous pouvons faire des extraits de plantes : il en existe une grande quantité. Un livre : « **Le purin d'ortie et compagnie** » de Bernard Bertrand, Jean-Paul Collaert et d'Eric Petiot aux éditions de terrain .

Le « **purin d'ortie** » a la propriété de fortifier et stimuler la flore microbienne du sol et la végétation.

#### Pour réussir votre purin d'ortie :

- Récolter avec des gants 1kg de la plante entière
- Mettre dans un filet à pomme de terre fermé (pour filtrer plus facilement ensuite) le tout dans un bac avec 10 litres d'eau de pluie .
- Brasser chaque jour l'extrait d'ortie pendant plusieurs minutes. Vérifier alors si un tapis de petites bulles homogènes remonte à la surface.
- Quand ces bulles n'apparaissent plus au brassage, la fermentation est terminée. Vous pouvez alors retirer le filet, filtrer, soutirer et employer ou encore stocker l'extrait obtenu dans un bidon pour une utilisation ultérieure.



Une odeur peut se dégager pas toujours agréable, dès qu'elle apparait, vous pouvez ajouter une poignée de feuilles d'angélique hachées.

#### Comment l'utiliser ?



Tout simplement en trempage pour les repiquages de fleurs, de légumes (choux, tomates, ....) ou plantations d'arbres et arbustes pendant 30mn maxi dans de l'extrait pur ou pendant 12h dans de l'extrait dilué à 20%.

Essayons les pratiques alternatives et pourquoi ne pas réserver un petit coin du jardin pour y accueillir ces plantes dites parfois « indésirables » mais utiles pour la pharmacie verte !

## Les prochaines animations



**Samedi 18 juin 2011**

### **Fête de la musique** de 20h à 23h30

Retenez dès à présent cette date pour ce rendez-vous annuel organisé conjointement par la commission animation et le Centre communal d'Action Sociale.

Dans une ambiance champêtre, venez découvrir les musiciens locaux.

Participation du groupe « El paradino ».

Petite restauration sur place.

Salle La Clairière



## Animations

### Exposition des artistes neuvillois

L'exposition des artistes neuvillois s'est déroulée le samedi 5 et le dimanche 6 février salle « La Clairière » à La Neuville.

Elle a rencontré un vif succès et de nombreuses personnes sont venues admirer les œuvres des 16 exposants.



### Parcours d'orientation



Cent vingt cinq amateurs de nature et de marche en famille ou entre amis se sont donnés rendez-vous le dimanche

10 avril en forêt de Phalempin et ont recherché durant deux heures 30 balises disposées en forêt.

Une activité proposée par la commission animation de la commune.



### Balade de printemps

Le printemps avait donné rendez-vous, le dimanche 20 mars, aux promeneurs neuvillois qui ont pu découvrir le réveil des crapauds et des grenouilles.



## Les Amis de La Neuville



Vous désirez faire connaissance avec l'Association des Amis de la Neuville, Sport et Plaisir..... Venez participer gratuitement aux

**2 JOURNEES PORTES OUVERTES,**

- **Les jeudis 9 et 23 juin 2011** de 18h à 21h,

pour le renforcement musculaire, cardio, danse, stretching, step, aérobic..

- **Les vendredis 10 et 17 juin 2011** - de 9h30 à 11h,

si vous avez plus de 55 ans pour découvrir MULTIGYM, ( gym - équilibre - assouplissement- jeux pour entretenir la mémoire). Ces cours sont donnés par Cécile, diplômée d'état.

Pour tout complément d'information, contacter Elisabeth Cortequisse au 03.20.86.57.81 ou la mairie au 03 20 86 97 67

# L'école

Inscriptions à l'école de La Neuville :

Contactez l'école au  
03 20 32 05 40.

**Piscine :**

Les enfants de Grande Section, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 (soit 46 élèves) participent à un cycle « piscine » le mardi matin.

Les 11 séances sont financées par la mairie et l'association des parents d'élèves.

**Potager de l'école.**

Les enfants ont semé des graines de carottes, de radis et de salades, et ont planté des tomates, des fraises et des pommes de terre.

**Education à la santé**



Le jeudi 5 mai, les élèves ont pris un petit déjeuner à l'école. L'occasion de rappeler les aliments indispensables pour bien démarrer la journée.

La fête de l'école se déroulera le **samedi 25 juin 2011** dans la salle La Clairière.

- 15h spectacle
- 17h kermesse
- 19h apéritif / repas



# Association des amis de l'école

L'association des amis de l'école de la Neuville a organisé le 8 mai dernier sa traditionnelle braderie et son marché aux fleurs. Grâce au nombre croissant d'exposants et de visiteurs, cette animation a rencontré un franc succès. Une restauration rapide a été proposée sur place pour le déjeuner. Puis, des matchs de foot ont eu lieu dans l'après-midi. Ce nouvel événement a permis de récolter des fonds pour aider à financer différentes activités, notamment la piscine et le voyage en Angleterre du cycle 3 à la fin du mois de mai.



L'équipe de parents bénévoles lance un nouvel appel à tous ceux qui ont envie de s'investir ; à la rentrée prochaine, certains ne seront plus là car leur enfant passe en sixième et toutes ces animations ne pourront être renouvelées sans renfort.

# Bibliothèque municipale



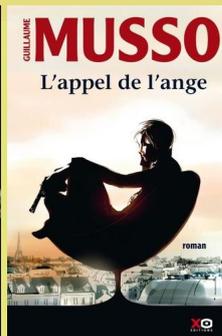
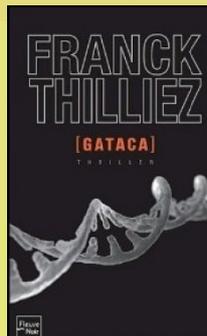
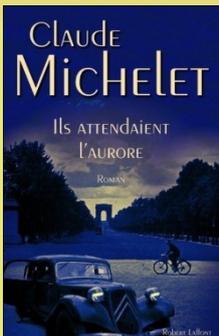
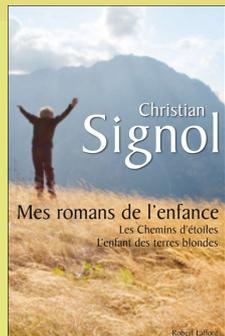
Nous vous rappelons les nouveaux horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- mardi : 16h-17h30
- dimanche : 10h30-12h

En juillet et en août, seule la permanence du dimanche sera assurée.

Vous pouvez vous assurer de la disponibilité d'un livre en vous connectant au site du réseau des médiathèques du Carembault : [www.cccmediatheque.fr](http://www.cccmediatheque.fr)

La bibliothèque vient de faire l'acquisition de nouveaux titres qui ont rencontré un vif succès L'équipe de bénévoles vous y attend nombreux...



Toute personne souhaitant renforcer l'équipe de bénévoles de la bibliothèque est la bienvenue. ( tenue de permanence, accueil des classes...) S'adresser en mairie.

# Découvrez le site de la commune

Depuis quelques semaines, la mairie de La Neuville a son site sur Internet, dans le sillage de la communauté de communes du Carembault, et d'autres communes avoisinantes.

Le site permet en quelques clics d'obtenir des informations pratiques pour la vie quotidienne au village et de retrouver des reportages sur les événements et animations de la Neuville, mais aussi d'annoncer les événements à venir avec un calendrier des animations.



Vous trouvez par exemple :

- Des informations utiles pour vos démarches administratives, pour l'utilisation de la salle, la garderie périscolaire, la bibliothèque, les transports, la déchetterie...
- Des idées pour vos loisirs, comme le plan de la forêt, les activités proposées dans le village pour les jeunes ou moins jeunes, les animations organisées par la commune et les associations...
- Une nouvelle rubrique depuis fin mars : le guide des services à la personne, édité par le Pays Pévélois

Et surtout dès la page d'accueil, toute l'actualité du village :

- Les événements à venir ;
- Les événements passés, agrémentés de nombreuses photos. Une rubrique archives permet même de retrouver des événements plus anciens.

Vous pouvez retrouver rapidement une information recherchée en utilisant la rubrique *Recherche*.

Vous trouvez des liens avec d'autres sites pour les transports, les démarches administratives, le réseau des bibliothèques.... Vous pouvez également envoyer un message à la mairie

Ce site Internet ne remplace pas le petit écho ou les flash infos. Il vient en complément. Il permet en particulier la diffusion de nombreuses photos.

Il est animé par la commission communication. Mais chacun peut proposer des articles sur un sujet qui pourra intéresser les neuvillois : des vieilles photos du village, une passion qu'il veut faire partager...

Rendez-vous donc sur le site de La Neuville à l'adresse suivante : [www.mairiedelaneuville.eklablog.fr](http://www.mairiedelaneuville.eklablog.fr)

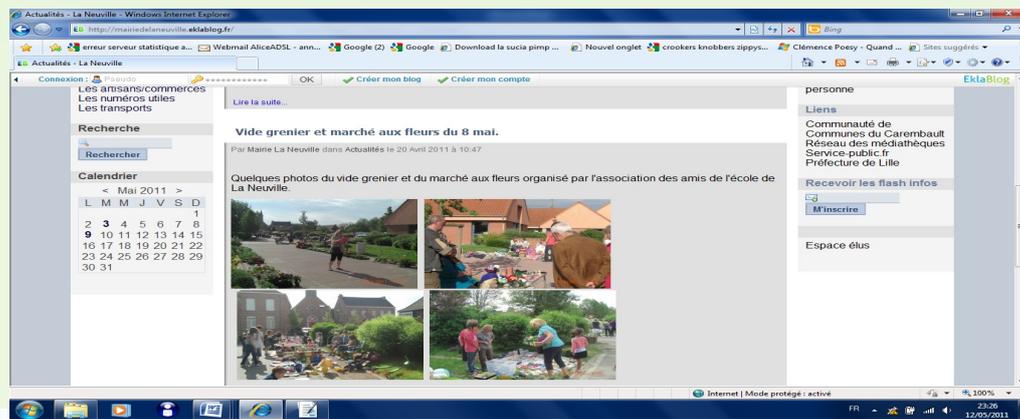
## Etat civil

### Naissance

\* Simon **BLOQUET**,  
le 26 novembre 2010

### Décès

\* Gaston **BIENAIME**  
Le 10 mai 2011



## A vos agendas.

### Juin:

**18 :** **Fête de la musique**, organisée par la commission « animation » et le C.C.A.S.

**25 :** **Fête de l'école**, organisée par les Enseignantes et l'Association des amis de l'école.

Mairie de La Neuville 50, rue du Général de Gaulle  
59239 LA NEUVILLE  
Tél/fax: 03 20 86 97 67 Mail : [laneuville.mairie@orange.fr](mailto:laneuville.mairie@orange.fr)  
Site : [mairiedelaneuville.eklablog.fr](http://mairiedelaneuville.eklablog.fr)



**Le petit écho**  
Directeur de publication :  
*Bernard Cortequisse*  
Rédaction  
*Commission information*